



Paris, le 17 janvier 2014

## **Prévenir les accidents sous les lignes électriques : RTE et ERDF renforcent leur engagement avec la Fédération Nationale de Pêche en France**

**Claude Roustan, président de la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF), Gilles Galléan, Directeur Technique d'ERDF (Electricité Réseau Distribution France) et Frédéric Dohet, délégué Réseau de Transport d'Electricité (RTE) Lyon, viennent de signer le renouvellement de leur convention cadre. Ce partenariat, d'une durée de 3 ans, vise à poursuivre les actions de sensibilisation au risque électrique lié à la pratique de la pêche à proximité des lignes électriques aériennes.**

Signé à l'occasion du Carrefour National de la Pêche et des Loisirs, qui se tient à la Grande Halle d'Auvergne - Clermont-Ferrand jusqu'au 19 janvier, ce renouvellement marque la volonté de la FNPF, d'ERDF et de RTE de renforcer les opérations de sensibilisation des pêcheurs en eau douce, aux dangers d'électrocution ou d'électrisation liés à la pratique de la pêche à proximité des lignes électriques. Tenir sa canne à pêche à l'horizontal en passant sous une ligne, être vigilant lors de l'utilisation de fil de pêche en carbone, rester à distance... sont autant d'actions simples dont il faut avoir conscience pour ne courir aucun danger. Depuis 2009, de nombreuses actions de communication nationales et locales rappelant ces mesures de prudence à respecter dans la pratique de la pêche, ont été menées.

Soucieuse de s'inscrire pleinement dans la prévention des risques vis-à-vis de ses adhérents, la FNPF a relayé la campagne de sensibilisation<sup>1</sup> portée par RTE et d'ERDF en la diffusant largement dans ses supports de communication et lors des événements nationaux et locaux. Plus d'un tiers des fédérations départementales de pêche se sont également mobilisées en signant localement des conventions avec les entités de RTE et ERDF pour relayer l'information sur leur territoire auprès des associations de pêche et de leurs membres.

La nouvelle convention de partenariat signée se décline autour de plusieurs axes majeurs :

- Décliner le partenariat localement en engageant des actions de sensibilisation avec chaque fédération départementale de pêche ;
- Identifier les zones jugées potentiellement à risque afin de mettre en place une signalisation adaptée ;
- Elaborer des documents de sensibilisation (affiches, dépliants, supports web, vidéo, etc) sur la sécurité des pêcheurs à proximité des lignes électriques afin de les relayer auprès des adhérents de la FNPF ;
- Concevoir des modules de sensibilisation au risque électrique qui seront insérés dans les formations organisées par les fédérations départementales de pêche.

La FNPF, RTE et ERDF se réuniront chaque année afin d'évaluer leur politique commune de prévention de la sécurité des tiers.



La Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) est l'institution de représentation de la pêche en eau douce et de la protection du milieu aquatique. Elle a été créée par la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 qui lui reconnaît le caractère d'établissement d'utilité publique. Ses deux missions principales sont la promotion du loisir pêche et la protection du milieu aquatique. Elle coordonne les actions et assure la représentation nationale des 93 fédérations départementales de pêche (FDAAPPMA) et par leur intermédiaire celles de près de 3 900 associations locales de pêche (AAPPMA).

ERDF – Électricité Réseau Distribution France, créée le 1er janvier 2008, est le gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité pour 95% du territoire métropolitain. L'entreprise, qui emploie 35 000 salariés, assure l'exploitation, le développement et l'entretien de 1 285 100 km de lignes électriques au service de 35 millions de clients. Elle réalise à ce titre de nombreuses interventions sur ce réseau telles que les raccordements, les mises en service, les dépannages et les changements de fournisseurs.

RTE, Réseau de Transport d'Electricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. A cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 46 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE a réalisé un chiffre d'affaires de € 4 529 millions en 2012 et emploie 8400 salariés.

**Pour en savoir plus :**

Sur le carrefour national des pêches et des loisirs : <http://www.cnpl.fr/>

**Contact Presse FNPF :**

Julie Miquel : + 33(0)1 48 24 84 75. [J.miquel@federationpeche.fr](mailto:J.miquel@federationpeche.fr)  
<http://www.federationpeche.fr>

**Contact Presse ERDF :**

Lionel Schmitt-Zenss : + 33(0)1 47 74 75 98  
<http://www.erdfdistribution.fr>

**Contact Presse RTE :**

Thierry Lartigau: +33(0)1 41 02 16 78 / +33 (0)6 23 67 83 93 / [thierry.lartigau@rte-france.com](mailto:thierry.lartigau@rte-france.com)  
<http://www.rte-france.com>

---

<sup>i</sup> RTE et ERDF ont réalisé un film à destination des pêcheurs sur la prévention des risques aux abords des lignes électriques. Ce film est disponible sur le site Internet dédié : [www.sousleslignes-prudence.com](http://www.sousleslignes-prudence.com).